

2014 MANIFESTE

ALE

ÉLECTIONS
DU PARLEMENT
EUROPÉEN
22-25 mai 2014



European
Free
Alliance



European
Free
Alliance

EFA
your European
Political party
www.e-f-a.org



L'heure de l'autodétermination est venue pour tous les peuples d'Europe

Bienvenue au manifeste de l'Alliance libre européenne pour les élections européennes de 2014.

Nous vivons une époque historique. Dans toute l'Europe, d'anciennes nations, des régions et des peuples, actuellement sous la juridiction de divers États, revendiquent de plus en plus ouvertement soit une autonomie accrue, soit l'indépendance pure et simple, ainsi que tous les avantages qui découlent d'un retour du pouvoir décisionnel dans leur giron.

L'Écosse et la Catalogne, en raison du succès de leurs partis pro-indépendance et, plus encore, en raison de l'appui écrasant de leur population, ont maintenant l'op-

portunité de statuer sur leur avenir et de décider si elles veulent devenir des États libres et indépendants.

Beaucoup de nos partis ALE espèrent le succès aux élections du Parlement européen, en mai.

L'Alliance libre européenne se décrit idéalement comme une alliance très large, car elle regroupe un éventail varié de partis issus de toute l'Europe et ayant chacun une approche unique de la façon d'améliorer les perspectives pour leur peuple.

Notre manifeste reflète nettement cette diversité et, tout en respectant les différences, met en évidence les aspirations

et valeurs fondamentales que nous partageons. Le manifeste se concentre dès lors sur ces valeurs communes des partis membres à travers sept propositions de politique générale :

- 1.** le droit à l'autodétermination, l'élargissement interne et la reconnaissance de ce processus par l'UE ;
- 2.** améliorer la démocratie et la transparence au sein de l'UE ;
- 3.** surmonter la crise de l'euro ;
- 4.** développer des sources d'énergie durables ;
- 5.** développer une agriculture durable et réformer la Politique agricole commune ;
- 6.** développer la pêche et l'aquaculture durables ;

- 7.** relever les défis liés à nos langues et cultures et viser l'égalité linguistique.

Être votre président ALE en cette période cruciale pour chacun de nos partis est un honneur. En plein lancement de nos campagnes pour les élections européennes de 2014, je vous recommande vivement ce manifeste de l'ALE et vous souhaite bonne chance et beaucoup de succès lors de ces élections. L'heure de l'autodétermination pour une véritable Europe des peuples est venue. Il est temps de faire une réalité de cette aspiration.

Bonne chance,

Eric Defoort - Président de l'ALE

1 Élargissement Interne

Ouvrir les portes aux nouveaux États des anciennes nations : l'UE doit s'engager à reconnaître les nouveaux États membres qui voient le jour à la suite de processus démocratiques et d'autodétermination au sein d'États membres actuels (ce que l'on appelle l'élargissement interne). De même, l'UE doit assurer la continuité de la citoyenneté européenne aux citoyens de ces nouveaux États. La démocratie est la pierre angulaire de l'UE : il serait inconcevable que l'UE refuse l'accès aux nouveaux

États ayant acquis leur indépendance par le biais de processus parfaitement démocratiques.

Les nations infra-étatiques et/ou les régions disposant de pouvoirs législatifs doivent jouer un rôle dans le processus décisionnel européen, et ce, au travers d'une présence renforcée à l'« Assemblée des régions et des peuples », appelée à remplacer le Comité des régions désormais sans influence.

2 Renforcement du caractère démocratique des Institutions Européennes

Le traité de Lisbonne a été conclu à la suite d'un processus de longue haleine. Il n'a pas complètement engendré le renforcement de la démocratie et de la responsabilisation espéré. En raison de l'élargissement et de la pire crise financière que l'euro ait connue, l'UE doit se fixer de nouveaux objectifs ambitieux si elle veut être un acteur incontournable sur la scène internationale, le moteur de l'instauration d'une économie durable, un modèle de démocratie et un modèle de justice et de cohésion sociales.

La capacité législative du Parlement européen doit encore être renforcée pour lui conférer le vrai pouvoir de légiférer et d'amender les traités aux côtés des parlements compétents des États membres.

Des circonscriptions infra-étatiques pour les élections européennes devraient être créées dans les États membres où ce n'est pas encore fait.

La capacité législative du Conseil doit gagner en transparence. Toutes les délibérations législatives et tous les documents pertinents doivent pouvoir être consultés librement par les Européens, à l'instar des documents du Parlement européen. La position de chaque État membre doit être rendue publique.

Le président de la Commission européenne devrait être élu démocratiquement. Dans les États membres décentralisés, tous les gouvernements des nations constituantes seront appelés à participer au processus de proposition d'un candidat commissaire.

La vocation internationale de l'UE en tant qu'acteur agissant sur la base des valeurs de démocratie, de paix, de solidarité et de respect de la diversité doit être clarifiée et renforcée.

3 Surmonter la Crise de l’Euro

La crise actuelle a montré à quel point, ces dernières décennies, certains gouvernements ont dépensé de manière irresponsable sans stimuler la croissance économique ni garantir la cohésion sociale. Il appartient avant tout aux États membres de prendre les mesures qui s’imposent, mais nous devons également définir un cadre européen pour éviter que ce genre de politiques génératrices de crises se répètent à l’avenir.

Les États membres doivent assainir les finances publiques et le contexte socio-économique au sens large par : [1] une consolidation du budget et une réduction des déficits publics, [2] des réformes structurelles et [3] des investissements dans une croissance intelligente, durable et inclusive. Les nouveaux défis relatifs à la démographie, au marché du travail, à la sécurité sociale et aux retraites requièrent, en outre, un renforcement de la **discipline fiscale**. La discipline fiscale et budgétaire est une condition fondamentale de l’accès au mécanisme européen de stabilité. La solidarité ne peut se mettre en place que moyennant une responsabilisation de tous les gouvernements.

L’Europe est, par ailleurs, investie d’une mission. Des mécanismes solides au niveau de l’UE permettront aux décideurs de regagner la confiance des marchés (financiers). Les mesures prises **pour améliorer la gouvernance économique de l’UE** (six-pack, two-pack, pacte budgétaire) doivent être appliquées effectivement. L’ALE estime que la Banque centrale européenne (BCE) devrait pleinement jouer son rôle.

Les mesures d’austérité doivent être complétées par des investissements dans des politiques tournées vers l’avenir et par d’autres mesures incitatives dans les pays les plus touchés par la crise actuelle. L’Europe devra, sur cette base saine, réinstaurer une politique de relance économique fondée sur des investissements européens à haute valeur ajoutée.

L’ALE soutient **l’harmonisation fiscale** au sein des différents États membres et régions, dans le respect de la diversité fiscale et du principe de subsidiarité (le taux devrait être fixé par la nation concernée dans un cadre européen, comme c’est le cas pour la TVA). Afin d’accroître l’efficacité et la justice sociale du système fiscal actuel, l’ALE souhaite modifier la charge

fiscale imposée à nos citoyens.

Le budget de l’UE doit être mieux géré (assainissement budgétaire intelligent, dépenses plus efficaces et accent mis sur les domaines dans lesquels l’UE peut apporter une valeur ajoutée). Il faudra également instaurer un contrôle plus strict de toutes les agences de l’UE, en évitant les chevauchements et les doubles emplois.

Une **agence de notation européenne** devrait être mise en place pour contrôler, en toute transparence, l’intérêt de la dette et les primes de risque.

L’ALE félicite la récente législation de l’UE sur les bonus versés aux banquiers.

La Commission européenne devrait être autorisée, de même que les autorités nationales et régionales, à mettre en place des outils efficaces de lutte contre la fraude, les paradis fiscaux et l’évasion fiscale en dehors de l’UE.

Les fonds structurels et d’investissement européens réformés devraient être conditionnés pour :

- restaurer la compétitivité ;
- doper les investissements publics en

recherche, développement et innovation ;

- encourager les investissements productifs ;
- promouvoir les économies d’énergie ;
- améliorer la formation professionnelle ;
- lutter contre l’exclusion sociale ;
- stimuler la coopération territoriale, y compris les stratégies macro-régionales émergentes.

L’ALE rejette l’introduction d’une conditionnalité macroéconomique dans la politique de cohésion. Un gouvernement (régional) ne devrait pas être puni pour les erreurs commises par un autre gouvernement.

L’ALE reconnaît l’importance vitale des petites et moyennes entreprises (PME). Les politiques de l’UE devraient stimuler la compétitivité des PME.

L’actuelle crise économique et financière mondiale a un impact négatif sur le marché du travail et l’emploi dans l’UE. Dans ce contexte, notre priorité doit rester l’objectif de l’UE, à savoir un taux d’emploi total de 75 % à l’horizon 2020. Il convient de s’attaquer en priorité **aux faibles taux**

d'emploi des groupes à risque tels que les jeunes, les personnes plus âgées et les populations issues de l'immigration.

Le chômage des jeunes affiche un niveau historiquement élevé au sein de l'UE. Il est donc essentiel que les politiques de tous les niveaux de pouvoir responsabilisent les générations futures (notamment grâce à un enseignement de qualité, le développement des compétences et la validation de l'apprentissage informel) et donnent lieu à un dialogue intergénérationnel. Dans ce contexte, la priorité doit être donnée à la réalisation de l'objectif de l'UE, à savoir un taux de décrochage scolaire inférieur à 10 % à l'horizon 2020.

L'ALE soutient fermement le programme de garantie pour les jeunes, dont l'objectif est de veiller à ce que les jeunes de moins de 25 ans bénéficient d'offres d'emploi de bonne qualité, d'un enseignement continu, d'un apprentissage ou d'un stage dans les 4 mois qui suivent la perte d'un emploi ou la sortie du système éducatif.

Les marchandises importées devraient être classées selon des normes écologiques et sociales dans le pays d'origine et devraient être étiquetées en conséquence. Cette mesure contribuerait à diffuser les normes européennes dans le monde.

4 Politique Énergétique Européenne

L'ALE s'engage à mettre en place **une stratégie énergétique qui maximise l'efficacité énergétique, accorde la priorité au développement d'énergies durables, augmente la transparence des marchés européens du gaz et de l'électricité et assure une supervision active afin de protéger efficacement les consommateurs.**

Le débat énergétique devrait s'attacher à la demande d'énergie, l'approvisionnement énergétique et la production d'énergie. La consommation énergétique devrait être réduite par le biais d'une utilisation plus rationnelle et efficace de l'énergie. La priorité devrait être accordée à l'efficacité énergétique dans la mesure où le kWh le moins cher et le plus vert est celui qui n'est pas consommé et ne doit, dès lors, pas être produit. Augmenter l'efficacité énergétique permettrait de réduire le nombre d'installations de production d'énergie nécessaires pour couvrir la demande. **La conservation d'énergie grâce à des mesures d'efficacité énergétique permettrait donc de réaliser des économies financières et de réduire les émissions de CO₂. L'ALE estime, dès lors, qu'il serait bon de mettre l'accent sur les**

mesures d'efficacité énergétique, à la fois pour le bien de l'environnement et celui du consommateur. L'ALE soutient un objectif d'économies d'énergie.

L'ALE est d'avis qu'il faut maintenir la **diversité des sources d'énergie** pour éviter de devenir dépendant d'autres régions ou territoires. La **production décentralisée**, soit la production d'énergie par plusieurs sources de petite capacité, est un modèle qui convient à certaines régions et nations et devrait être favorisée là où il s'avère adéquat. Le réseau électrique européen doit être rénové et converti en un **SuperSmart Grid** capable de faire face aux fortes fluctuations de la production d'énergie verte [énergie éolienne offshore en mer du Nord, anneau énergétique solaire méditerranéen, énergie hydraulique en Scandinavie] et à la production d'énergie décentralisée, par exemple les panneaux photovoltaïques chez les particuliers.

Nous sommes d'avis que le financement européen devrait être spécialement consacré aux investissements dans le développement d'énergies renouvelables et les mesures d'efficacité énergétique, tout



en laissant les nations et les régions choisir leurs ressources énergétiques en toute autonomie. Dans le même temps, il faut admettre qu'afin de garantir une énergie payable, un bouquet énergétique réaliste soit axé sur les sources d'énergies renouvelables, sans exclure certaines sources énergétiques tant que des alternatives ne sont pas disponibles. Pour autant qu'il soit bénéfique à l'environnement, ce type d'investissement créera des emplois durables et stimulera la croissance économique. **Un projet à long terme est nécessaire. Il doit prévoir un investissement dans les compétences et les projets d'infrastructure sans engendrer des coûts irréalistes. L'Europe serait alors le chef de file mondial dans ce secteur.**

Nous croyons que l'Europe devrait se fixer un objectif ambitieux de réduction de ses émissions annuelles de CO2. À cette fin, une refonte de notre politique énergétique s'impose.

Le développement des énergies renouvelables créera de l'emploi et stimulera l'économie tout en permettant une réduction des émissions de CO2. Outre la maximisation de l'efficacité énergétique,

la promotion d'une utilisation accrue des énergies renouvelables doit être l'une des pierres angulaires de la politique énergétique de l'UE. Plusieurs pistes devraient être envisagées : la micro-cogénération, les lagunes littorales, les projets hydro-électriques à petite échelle, les éoliennes sous-marines et les autres projets de production d'énergie durable.

Dans la mesure où de nombreuses nations européennes disposent d'un littoral conséquent, l'accent devrait résolument être mis sur l'énergie marémotrice, qui constitue également une technologie à un stade commercialement avancé.

La politique de planification devrait relever de la responsabilité des gouvernements régionaux. Les autorités locales devraient être impliquées dans les procédures de planification des nouvelles constructions, afin qu'**aucune communauté ne doive assumer la charge disproportionnée de fournir de l'énergie à la communauté dans son ensemble.** Les projets relatifs aux énergies renouvelables devraient apporter un maximum d'avantages à la communauté locale, notamment des prix de l'énergie plus bas.

Il importe de fixer des objectifs ambitieux en matière de production d'énergie renouvelable. Il est possible d'augmenter la production en optimisant le processus de consentement, en simplifiant le conseil en planification et en promouvant l'engagement communautaire ainsi que le profit de la communauté. Le financement des énergies renouvelables devrait être coordonné avec d'autres outils de financement de l'UE, en particulier le fond de développement rural, dans la mesure où les agriculteurs jouent un rôle crucial dans la gestion des ressources telles que la terre et l'eau, et les fonds structurels visant à développer les économies de nos régions les plus pauvres.

Il serait bon de réduire l'utilisation des combustibles fossiles afin de mettre un terme à leur production au profit de sources plus durables. Tant que nous sommes encore dépendants de leur utilisation, l'approvisionnement local devrait être favorisé par rapport aux importations. **Des normes d'émissions efficaces devraient être appliquées à toutes les nouvelles centrales nucléaires.** L'ALE soutient la recherche portant sur les technologies de captage et de stockage du

carbone, mais reste prudente quant à la viabilité de cette technique.

L'ALE est préoccupée par la pratique de l'extraction du méthane de houille et du gaz de schiste par fracturation hydraulique étant donné son impact négatif sur l'environnement, en particulier sur les cours d'eau souterrains.

L'ALE plaide depuis longtemps pour une **sortie du nucléaire à l'échelle européenne.** L'accident de Fukushima a rappelé les dangers que pouvait représenter l'énergie nucléaire. L'ALE constate que l'Allemagne a annoncé la fermeture de ses centrales nucléaires à l'horizon 2022. La Suisse s'est engagée à sortir du nucléaire d'ici à 2034 tandis que l'Italie a voté contre l'énergie nucléaire lors d'un référendum organisé en 2011. Même si la part des énergies renouvelables est appelée à augmenter à l'avenir, certaines régions ne peuvent pas encore se permettre d'exclure le nucléaire de leurs ressources énergétiques de manière rationnelle et réaliste. Quoi qu'il en soit, afin d'éviter une pénurie de production, des investissements massifs sur le marché énergétique seront indispensables.

Quel que soit le mode de production de l'énergie, il est crucial d'appliquer **des mesures de sécurité extrêmement strictes** dans chaque secteur, de la production à la gestion des déchets. Des normes minimales garanties devraient être établies au niveau européen.

L'ALE entend promouvoir la recherche et le développement dans l'ensemble du domaine énergétique. Les technologies énergétiques renouvelables ne sont pas les seuls domaines importants pour l'avenir : nous devons aussi investir, entre autres, dans la recherche relative aux nouvelles technologies d'efficacité énergétique, au stockage de l'énergie et aux déchets nucléaires.

Par le passé, l'ALE a souligné le manque de contrôle démocratique et de transpa-

rence dans le secteur énergétique. Les cartels pétroliers non démocratiques, les oligopoles en matière d'énergies fossiles, les monopoles nucléaires et l'avènement d'un secteur de l'énergie alternative dirigé par des corporations multinationales inquiètent l'ALE. **Les gouvernements devraient coopérer afin d'inciter les grandes entreprises énergétiques à réinvestir leurs bénéfices dans l'amélioration des services ou la réduction des coûts pour le consommateur.**

En 2011, l'Assemblée générale de l'ALE a adopté une motion portant sur la **souveraineté énergétique**. Elle vise les oligopoles et les monopoles du marché de l'énergie. Selon l'ALE, notre volonté d'instaurer le contrôle politique de nos pays et régions devrait se traduire par le contrôle de nos ressources énergétiques.

5 Agriculture et réforme de la PAC

Un approvisionnement alimentaire sûr et sécurisé est absolument indispensable au bien-être des 500 millions de citoyens européens. Par ailleurs, **la viabilité, la prospérité et la durabilité de l'agriculture européenne** sous-tendent les perspectives économiques de 12 millions d'exploitations agricoles et de nombreuses autres entreprises rurales et de la chaîne alimentaire. Elles jouent un rôle clé dans la gestion des paysages et la protection de l'environnement et des écosystèmes fragilisés. Elles constituent une part essentielle de l'héritage social et culturel des régions européennes. Vu l'industrialisation de la chaîne alimentaire, les révélations incessantes sur des fraudes en matière d'étiquetage alimentaire et la propagation des maladies végétales et animales, la **garantie d'un approvisionnement alimentaire local, saisonnier, sûr et sain** est plus que jamais d'actualité. D'où l'importance d'une réforme de la politique agricole commune de l'UE.

Les partis qui constituent l'Alliance libre européenne reflètent l'importante diversité des paysages agricoles européens. Les questions et les défis auxquels est confronté un éleveur des Highlands écos-

sais ne sont pas les mêmes que ceux qui touchent une oliveraie grecque ou une vaste exploitation agricole en Allemagne. Il faudra donc adopter différentes stratégies politiques répondant aux besoins de ces différents types d'agriculture et de situations économiques rurales. Une PAC uniformisée n'est pas conforme au principe du respect de la diversité si cher à l'ALE. Néanmoins, les partis de l'ALE partagent des intérêts de base communs en ce qui concerne la politique agricole et ils plaident pour que les intérêts suivants soient au centre des débats sur l'avenir de la PAC :

- **Le maintien du paiement unique par exploitation avec un budget adéquat** : les agriculteurs des pays et régions de l'ALE sont confrontés à plusieurs défis, dont la volatilité du marché, les coûts d'intrants élevés, les terres marginales et l'éloignement des marchés. Le paiement unique par exploitation constitue un rempart essentiel pour les finances agricoles. Il doit être financé de manière adéquate par le budget de l'UE : les agriculteurs des différentes parties de l'Europe seront ainsi sur un pied d'égalité.

6 Pêche et Aquaculture

- **Le renforcement du soutien aux zones défavorisées** : de nombreux partis de l’ALE, notamment en Bavière et en Galice, sont situés dans des zones agricoles moins productives souffrant d’importants handicaps naturels et sont considérées comme « défavorisées ». Le deuxième pilier de la PAC apporte un soutien financier destiné à aider les agriculteurs à surmonter ces handicaps. Il contribue à éviter les faillites agricoles et l’abandon des terres ainsi qu’à maintenir la production alimentaire.
- **La délégation du pouvoir sur le processus décisionnel de la PAC** : selon les règles de la PAC, les États membres sont habilités à prendre des décisions quant à la mise en œuvre des régimes de la PAC sur leur territoire, notamment en ce qui concerne le montant à transférer du premier au deuxième pilier ou la manière d’appliquer le régime « petits agriculteurs ». Ces décisions doivent être prises au niveau le plus local possible, en particulier dans les États membres

où l’agriculture relève des niveaux de pouvoir inférieurs, afin que les pays et régions de l’ALE puissent adapter la mise en œuvre de la PAC à leurs propres besoins.

- **Écologisation** : les partis de l’ALE sont confrontés à des défis écologiques et environnementaux différents. Alors que les inondations constituent un problème environnemental majeur dans le nord de l’Europe, la région méditerranéenne fait face à la sécheresse. La proposition de la Commission d’« écologiser » la PAC grâce à trois mesures obligatoires et standard a été critiquée, car elle ne reflète pas la réalité de cette diversité. L’ALE plaide pour une approche de l’écologisation plus flexible au niveau régional, qui permettrait à nos pays et régions de résoudre les problèmes auxquels ils sont confrontés tout en garantissant une action environnementale globale équivalente dans toute l’Europe, en ce compris la préservation de la biodiversité.

Le principe du respect de la diversité en Europe, qui est à la base de l’ALE, couvre de nombreux aspects de notre culture citoyenne, qu’il s’agisse des droits linguistiques, des institutions nationales ou du patrimoine culturel.

Les moyens de subsistance dépendants de la mer font partie intégrante du patrimoine et des traditions des régions côtières de l’Europe. Des générations de pêcheurs ont pris la mer pour pêcher dans les eaux environnantes. Ces récoltes fournissent de nombreux emplois aux citoyens à terre. L’aquaculture joue, elle aussi, un rôle de plus en plus important dans la satisfaction des besoins alimentaires en Europe [et le soutien d’économies souvent fragiles].

Les traditions côtières européennes sont aussi diversifiées que les autres pans de nos cultures. Les problèmes qui touchent les pêcheurs des Orcades ou des Shetland sont très différents de ceux qui se posent en Corse ou en Sardaigne. De même, le développement de l’aquaculture varie fortement en fonction des mers et des régions climatiques.

Ces intérêts sont, néanmoins, unis par le lien profond entre ces communautés côtières et leur dépendance à la mer : chaque ville ou village de pêcheurs a un rôle maritime historique et traditionnel qui mérite d’être protégé.

Cette protection ne se retrouve pas dans la politique commune de la pêche telle qu’elle existe depuis trente ans. Son approche uniformisée et trop centralisée ne tient pas compte des besoins de chaque région. Elle n’est pas parvenue à préserver les stocks halieutiques et a engendré un déclin du secteur de la pêche. Elle menace donc les traditions culturelles des zones côtières d’Europe.

L’ALE estime que ces traditions ainsi que les droits historiques méritent d’être protégés. Elle soutient, dès lors, **les points suivants de la politique de la pêche** :

- **Les diverses industries européennes de la pêche sont un élément essentiel de notre héritage culturel commun. Les droits et les intérêts de toutes nos communautés côtières doivent être protégés.**

- La prise de décisions de gestion en rapport avec la pêche doit être décentralisée. Le pouvoir doit revenir aux nations et régions qui pratiquent la pêche. Les problèmes sont mieux résolus lorsque les décisions sont prises à un niveau adapté à chaque pêcherie. La coopération régionale est encouragée là où des intérêts communs sont décelés.
- L'industrie côtière doit bénéficier d'une protection adéquate : les hommes et les femmes doivent être soutenus dans leur rôle essentiel.
- La pêche et l'aquaculture durables devraient pouvoir se développer de la manière la mieux adaptée à chaque région.

7 Défis Culturels et Linguistiques

Le respect de la diversité culturelle et linguistique est indispensable à la préservation et au renforcement du patrimoine culturel européen.

L'ALE estime que **toutes les langues européennes, sous leur forme écrite et orale, sont égales en valeur et en dignité** et font partie intégrante de la culture et de la civilisation européennes. Elles contribuent à enrichir l'humanité. L'UE doit soutenir les politiques des communautés désireuses de se réapproprier leur langue.

L'ALE est d'avis que les langues et les cultures européennes sont, à l'instar de la biodiversité, un héritage vivant indispensable au développement durable de nos sociétés. Elles doivent être protégées de tout risque d'extinction.

Nous devons éviter que nos langues nationales soient réduites à un rôle secondaire de langues vernaculaires « inférieures » usuelles, tandis que l'anglais, à la faveur de la mondialisation de l'économie, deviendrait la langue uniforme « supérieure » des discours importants, de l'enseignement, des sciences, de la vie économique, etc. Étant donné son élan

mondial et essentiellement économique (et non politique ou culturel), l'anglais unificateur n'est pas un outil d'identification pour l'Europe alors que nos langues nationales deviennent locales et perdent leur portée européenne. Les politiques de l'UE doivent contribuer à enrayer cette tendance négative.

Selon l'ALE, la diversité linguistique stimule la créativité, l'innovation et la promotion du patrimoine culturel local, contribuant ainsi au développement économique. La création culturelle et artistique, le patrimoine culturel, la gastronomie ainsi que les arts et métiers recèlent un **potentiel de création d'emplois**, sont générateurs d'identité, ne peuvent pas être délocalisés et sont les fondements d'un tourisme durable. L'industrie de la langue, à savoir la conception, la production et la commercialisation de produits et services liés aux langues, présente un énorme potentiel.

L'ALE estime que l'UE doit assurer la préservation de l'héritage linguistique et culturel de l'Europe, et en particulier de toutes ses langues. À cette fin, elle doit contribuer à la promotion et au développement de son patrimoine culturel

inestimable, dans le respect du principe de subsidiarité.

Les langues co-officielles doivent être reconnues à l'échelle de l'UE.

Bien que le budget alloué aux langues régionales et minoritaires européennes ait été réduit, l'ALE est d'avis que les nouveaux programmes de la Commission pour 2014-2020, à savoir Erasmus pour

tous, Europe créative et L'Europe pour les citoyens, doivent soutenir les ONG et les organisations, initiatives et activités qui œuvrent pour développer et promouvoir les langues menacées. Pour l'ALE, il importe de **revoir les critères d'éligibilité des programmes linguistiques communautaires afin de permettre à tous les groupes linguistiques de faire appel à ces possibilités de financement.**

Qu'est-ce que l'ALE ?

L'**Alliance libre européenne (ALE)** défend le droit à l'**autodétermination** et soutient les aspirations que les partis membres de l'ALE nourrissent pour leur pays, y compris l'**indépendance**, une **autonomie** accrue et la **reconnaissance linguistique et culturelle**.

L'ALE rassemble des partis politiques qui revendiquent une plus grande autonomie pour nos **nations sans État**.

L'ALE prône l'unité dans la diversité à l'échelle européenne par la création d'une Union européenne de peuples libres selon le **principe de subsidiarité**, en **solidarité** mutuelle et avec les autres peuples du monde. L'ALE encourage la coopération européenne sur la base de la **diversité des nations, des régions, des peuples, des cultures et des langues**.

L'ALE promeut le processus **d'élargissement interne** au sein des institutions européennes et ailleurs comme le mécanisme grâce auquel les nations qui acquièrent le statut d'État restent des États membres de l'UE.

L'ALE soutient activement les processus

d'autodétermination démocratiques dans l'UE.

L'ALE affirme que les nations sans État disposent du droit à l'**autonomie** et du droit de participation dans le monde et l'Union européenne sur un pied d'égalité avec les autres nationalités, certaines disposant du statut d'État, d'autres pas.

L'ALE rejette deux solutions extrêmes mises en avant dans le débat actuel sur l'avenir de l'Union européenne en vue d'une sortie de crise : le modèle centralisé et unitaire ou le repli dans l'État-nation.

L'ALE plaide pour l'approche ascendante d'une Union européenne de peuples libres fondée sur le **principe de subsidiarité** et la coopération, le cas échéant, dans les domaines politiques où une valeur ajoutée européenne garantirait un résultat politique plus favorable.

L'ALE partage les valeurs démocratiques qui conditionnent l'adhésion à l'Union européenne : les droits de l'homme, le respect de la démocratie et de ses fondements, l'égalité des sexes, le rejet du racisme et de la xénophobie. Elle représente une vision de l'Europe favorable à un monde plus juste et plus démocratique, notamment en instaurant la solidarité avec les peuples qui luttent pour leur autodétermination.

What is EFA?



The **European Free Alliance (EFA)** promotes the right to **self-determination** and supports the aspirations which EFA member parties have for their countries, including **independence**, greater **autonomy** and **linguistic and cultural recognition**.

EFA assembles political parties involved in the quest for enhanced self-government for our **stateless nations**.

EFA aims for European unity in diversity, creating a European Union of free Peoples based on the **principle of subsidiarity**, in **solidarity** with each other and other peoples of the world. EFA promotes a European cooperation based on the **diversity of nations, regions, peoples, cultures and languages**.

EFA promotes the process of **internal enlargement** within the European institutions and elsewhere as the mechanism by which nations who gain the statute of a State remain as an EU member state.

EFA does actively support the ongoing democratic self-determination processes across the EU.

EFA argues that stateless nations have the right of **self-government** and of participation in the world and in the European Union on equal terms with other nationalities, some of which are the possessors of statehood, others not.

EFA rejects the two extreme solutions that are presented in the current debate on the future of the European Union paving a way out of the crisis: the centralised and unitarian model or the retreat into the nation state.

EFA advocates the bottom-up approach of a European Union of free peoples based on the **principle of subsidiarity** who co-operate where necessary in the policy areas where a European added value offers a better policy outcome.

EFA shares the democratic values that underpin membership in the European Union: human rights, respect for democracy and its foundations, gender equality, rejection of racism and xenophobia. It represents a vision of Europe that promotes a more just and more democratic world, including by building solidarity with the peoples struggling for self-determination.

www.e-f-a.org

<http://vimeo.com/europeanfreealliance/what-is-efa>

<http://vimeo.com/europeanfreealliance/self-determination>



EFA stands for another Europe

Member Parties

FULL MEMBERS

Alands Framtid | Autonomie - Liberté
- Participation - Écologie [ALPE] |
Bayernpartei | Bloque Nacionalista
Galego [BNG] | Chunta Aragonesista
[Cha] | Die Friesen | Eusko Alkartasuna
[EA] | Enotna Lista [EL] | Esquerra
Republicana de Catalunya [ERC] |
Fryske Nasjonale Partij [FNP] | Lista
Za Rijeku | Liga Veneta Repubblica
[LVR] | Magyar Kereszténydemokrata
Szövetség | Mebyon Kernow [MK] |
Moravané | Mouvement Région Savoie
[MRS] | Nieuw-Vlaamse Alliantie [N-VA]
| Omo Ilinden Pirin [Omo] | Partido
Andalucista [PA] | Partit Occitan [PÒc] |
Plaid Cymru | Partitu di a Nazione Corsa
[PNC] | Partito Sardo d'Azione [PSd'Az] |
Federació PSM-Entesa Nacionalista [PSM-
Entesa] | Rainbow | Ruch Autonomii
Slaska [RAS] | Slovenska Skupnost
[SSK] | Scottish National Party [SNP]
| Südschleswigschen Wählerverbands
[SSW] | Schleswig Partei [SP] | Süd-
Tiroler Freiheit | Union Démocratique
Bretonne [UDB] | Unitat Catalana [UC] |
Unser Land

OBSERVER MEMBERS

Aralar | Bloc Nacionalista Valencia
[BLOC] | For Human Rights in United
Latvia [FHRUL / PCTVL] | Lausitzer
Allianz [LA] | Nueva Canarias [NC]



European
Free
Alliance

European Free Alliance - EFA
Boomkwekerijstraat 1
1000 Brussels, Flanders-Belgium

Tel 0032 [0] 2 513.34.76
0032 [0] 2 513.48.51
Fax 0032 [0] 2 513.34.25
info@e-f-a.org
www.e-f-a.org

*For a
Europe of
the Peoples*